

14, rue Jean-Baptiste Bousquet - 29000 Quimper Tel. 02 98 90 12 72 www.quimper-faiences.com

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

N° 28 - 1^E SEMESTRE 2009

EDITORIAL

«L'avenir est un présent que nous fait le passé. »

Les espoirs fondés, à la suite de la visite du Musée par le Président du Conseil Général du Finistère n'ont pas été concrétisés par la moindre avancée de la Mairie de Quimper. Celle-ci entend s'impliquer prioritairement dans le devenir des Faïenceries HB-Henriot et la rénovation du quartier de Locmaria. Le maintien d'un pôle faïence vivant et porteur de mémoire passe pourtant par la réouverture du Musée de la Faïence. En dépit de tous les efforts déployés par le Musée et par l'Association, on s'oriente donc vers une troisième saison sans ouverture du Musée au public. Notre Association va donc continuer à promouvoir cette entité par d'autres moyens.

D'abord la structure du Musée continue d'exister avec des activités d'expertise et des projets d'exposition « hors les murs ».

Deux projets sont en cours de mise en œuvre : l'une à l'Abbaye de Landevennec, sur le thème des Vierges et Saints en faïence de Quimper liée à la sortie de l'ouvrage d'Antoine Maigné sur le sujet,

l'autre, au Musée du Faouët consacrée à l'œuvre picturale de Robert Micheau-Vernez.

D'autre part, l'Association projette d'éditer un ouvrage sur le thème « la faïence de Quimper dans l'imaginaire breton ». Les membres de l'Association inspirés par ce sujet, seront les bienvenus pour participer à la conception et la réalisation de ce travail.

L'Association ne baisse pas les bras et Mikaël Micheau Vernez poursuit inlassablement, avec l'aide de tous, ses démarches en vue d'une solution. Qu'il en soit remercié.

A la prochaine Assemblée Générale, nous ferons le point des projets et actions en cours pour la sauvegarde de notre Musée auquel tous nos membres et de nombreux Quimpérois sont très attachés.

Hervé Maupin



Vendredi 10 avril 2009, le Musée a retrouvé son effervessence à l'occasion de la présentation de Terres sacrées d'Antoine Maigné.

Philippe Theallet : quarante deux mois au service du Musée de la Faïence de Quimper



Le retrait de la plupart des bailleurs de fonds privés, joint au désintérêt manifesté par les collectivités territoriales, notamment la municipalité de Quimper, ne pouvait que générer la fermeture au public du Musée de la Faïence.

Nul ne conteste le dynamisme manifesté durant 17 ans par cette structure installée dans un bâtiment particulièrement adapté, animée par une équipe dont la compétence n'est pas discutable, qui présentait une collection unique tant par sa richesse que sa diversité et organisait des expositions thématiques alliant la pédagogie à l'esthétique.

Depuis 1991, le Musée de la Faïence a donc largement concouru à la diffusion d'un aspect spécifique de la culture bretonne dont l'histoire s'étend sur plus de trois siècles.

Conséquence inéluctable de cette disparition qu'un minimum de bonne volonté de la part de la Puissance Publique aurait pu esquiver : le départ de Philippe Theallet, adjoint de direction.

Spécialiste de l'histoire de l'art et notamment de la céramique de Quimper, auteur de plusieurs ouvrages dont un livre sur Paul Fouillen (en collaboration – 1999) et un autre consacré à Patrice Cudennec (Editions Ar Men – 2008), Philippe Theallet a apporté son concours au Musée de la Faïence du 4 juillet au 30 septembre 2005 puis du 16 janvier 2006 au 23 mars 2009.

Durant son séjour, il a participé à l'élaboration puis au montage ainsi qu'à la rédaction des catalogues de deux expositions dédiées, l'une à Yvain, l'autre aux grés de la période Odetta. En 2007, il a procédé au collationnement des planches d'atelier et d'artistes conservées au Musée tout en encadrant le stage d'une jeune restauratrice de faïences.

On retiendra la part importante qu'il a prise dans la réalisation de l'inventaire exhaustif de la collection de juin 2008 à mars 2009 outre sa collaboration aux tomes 3, 4 et 5 de l'Encyclopédie des Céramiques de Quimper, référence absolue en la matière.

Philippe Theallet a par ailleurs, largement contribué à la création de la galerie d'artistes dans le site du Musée en 2006, puis au sein du magasin Quimper Faïences.

Il a également apporté son aide en ce qui concerne la rédaction et la collecte d'articles au titre du bulletin des Amis du Musée de la Faïence.

Unanimement apprécié pour sa courtoisie, sa serviabilité, sa disponibilité et ses connaissances aussi bien techniques qu'artistiques, Philippe Theallet a déjà laissé son empreinte dans la saga fort riche mais désormais menacée des céramiques de Quimper.

On ne peut que déplorer que les circonstances fassent dorénavant obstacle à la poursuite de son action.

Hervé Maupin, Président de l'Association des Amis du Musée de la Faïence de Quimper, Mikaël Micheau-Vernez, Vice-Président, Dominique Riboulleau, Administrateur

Les prémices d'un label garant d'une « authenticité » bretonne

Mise en évidence d'une singularité régionale ou tendance au repli protectionniste ?

Dans les premières années du siècle dernier, la presse ouvre ses colonnes à des propositions dont les accents trouvent un écho auprès de l'actuel logo « Produit en Bretagne ». Autre temps, autres mœurs, certes, mais il nous semblait intéressant de faire se rencontrer ces échos du passé et l'actualité, en étroite relation avec les céramiques de Quimper.

Pour mémoire il est bon de rappeler que le maintien des petites industries locales est un des souhaits de l'Union Régionaliste Bretonne. Ce tissu économique, vacillant en ce début de XX° siècle, semble l'un des garants de la permanence d'un mode de vie breton traditionnel. L'un des buts explicites de l'URB n'est-il pas de lutter contre les influences « perverses » apportées par la modernité « extérieure » à la région.

C'est dans ce contexte que Charles Géniaux brosse un état des lieux de l'artisanat breton. Constat sans ménagement sur fond de « botrelisation » ambiante qui lui fait appeler de ses vœux un sursaut rapide et salutaire. Quand un art ne crée plus, il meurt. Quand un art innove à faux, il est mort écrit-il. Géniaux enfin reprend l'idée émise par Jean Choleau, membre actif de l'URB puis de la FRB, quant à la création d'un label garant des productions bretonnes.

C'est ce même Choleau qui signe l'année suivante (1912) deux textes développant cette idée de mise en place d'un label breton. Si les perspectives développées flirtent avec le protectionnisme et le repli identitaire, n'oublions pas qu'elles sont le reflet d'une époque.

Ces réflexions n'ont pas abouti à la création d'un label « breton » à cette époque auquel Jules Henriot était très attentif.

Il nous a semblé intéressant de vous soumettre ces textes et de demander leur lecture d'une part aux dirigeants des deux manufactures de céramique quimpéroise, d'autre part au bureau de l'actuelle association « Produit en Bretagne », qui a vu le jour dans les années 1990.

Le prochain bulletin vous donnera donc une vision actuelle sur les problématiques évoquées dans ces articles.

> Revue politique et littéraire Revue bleue Fondée en 1863 28 janvier 1911

Charles Géniaux

Les artisans bretons

La ville de Nantes fêtait cet été la Bretagne mystique, pittoresque et artistique, et les travaux des artisans armoricains furent appréciés. Bientôt, sous le patronage d'un inspecteur général des Beaux-Arts, M. Armand Dayot, une exposition plus générale des produits bretons doit nous permettre de faire le bilan de ce qui existe encore de notre art provincial. La décadence des anciennes industries du mobilier ne peut se dissimuler et il convient d'examiner les moyens de susciter une renaissance, ou, tout au moins, d'aider les sculpteurs, les potiers, les brodeurs et les ébénistes, qui oeuvrent encore patiemment dans les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère.

Notre vieille province, longtemps fermée aux innovations, s'ouvre de plus en plus à la grande fabrication mécanique, qui vient ruiner les derniers artistes et notre goût ancestral pour les solides armoires, les gilets ouvragés, la lingerie ajourée et la vaisselle imagée.

La vie de nos paysans évolue beaucoup plus vite que ne se l'imaginent « les Français », comme on dit en terre bassebretonne, et s'il ne faut pas regretter la pince à résine fichée dans un vaste foyer à baldaquin, peut-être aurait-on quelque droit à se lamenter devant l'invasion d'une camelote internationale qui vient jeter hors des fermes moyenâgeuses, les bahuts centenaires, luisants et loyaux.



Couple de bretons, mode quimpéroise Collection Musée de la Faïence Quimper.

... Quel non-sens, lorsque, dans mes courses de clocher à clocher, je rencontre un fragile buffet de cerisier verni dans une arche de granit du XVe siècle où les bœufs fraternisent avec leurs maîtres; et quelle ironie, quand j'aperçois au seuil d'une maisonnette, style de banlieue, dont le mortier frais bave encore, la silhouette archaïque d'un ancêtre en bragou-braz, guêtres et vaste pétase à poil bourru. Il faut l'avouer, les deux Bretagne cohabitent déjà et l'une tuera l'autre. Seules, les modifications dans le costume prouveraient l'intensité incroyable du mouvement qui emporte l'Armor vers « le progrès », si, toutefois, le fait de porter une veste ou un gilet sombres au lieu des draps bleu de roi ou vermillon brodés de soierie multicolores, prouve un perfectionnement de l'être humain.

En ces pages documentaires sur l'état des industries de l'Armorique, je ne voudrais pas fournir les preuves d'une décadence morale parallèle à l'enlaidissement d'une vie locale qui fut pleine de saveur et de sincérité. De même que l'alcool de grain tend à remplacer le cidre des aïeux, de même les assiettes blanches, les cotonnades ou le sapin du Nord on chassé des logis l'écuelle illustrée d'arabesque, l'étoffe épaisse comme une cloison et le chêne décoré d'oiseaux et de fleurettes.

Progrès, toujours progrès!

Pourquoi faut-il que les artistes bretons prêchent vainement

d'exemple en se meublant à l'ancienne mode avec un charme et un agrément que ne peuvent plus comprendre leurs voisins campagnards. Car, lorsqu'un cultivateur franchit le seuil d'un « Monsieur », installé avec confort dans un mobilier rustique qu'il n'apprécie plus, il rie, il s'étonne et il repart, apitoyé et non pas converti.

« Les anciennetés bien grimacées », ainsi que s'expriment les morbihannais en présence d'une armoire sculptée et, si évocatrice, qu'en la regardant on s'imagine toute l'existence des ancêtres, toute leur force, leur candeur et aussi leur obscurité, oui, ces pauvres anciennetés finissent, comme Job, sur les fumiers entassés devant les métairies.

* *

Il existe encore des potiers habiles en Basse-Bretagne. Souvent, comme à Malansac, des femmes savent pousser le tour avec les pieds et fabriquer une vaisselle aux formes primitives que, d'ailleurs, la terre de fer et la tôle émaillée tendent à supplanter.

C'est à Quimper que se trouvent aujourd'hui réunies les dernières fabriques de faïences fières d'un assez long passé de gloire. A Nantes au XVIIIe siècle, à Rennes et au Croisic vers la même époque, la faïence bretonne rivalisait avec les autres centres de fabrication française.

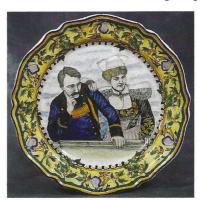
La première usine quimpéroise fut fondée par un méridional de Saint-Zacharie, près Marseille, qui, en 1690, imita le genre Moustiers avec les terres glaises inférieures de l'Odet. Plus tard Pierre Bellevaux, d'une ancienne famille de faïenciers de Nevers, introduisit le style Nevers, en employant des argiles fines. Son gendre, le rouennais Pierre Caussy, importa le décor de Rouen. Au milieu du XVIIIe siècle deux autres fabriques se fondaient à Quimper et s'imitaient les unes les autres avant de trouver leur formule originale. La faïence bretonne se dégagea difficilement de ses premiers parrainages. Pourtant, peu à peu, apparurent des assiettes en camaïeu ou en vives couleurs qui reproduisirent des oiseaux, des bouquets, des hermines et des motifs d'ornementation d'inspiration locale. Plus tard, les bleus, les jaunes et les verts d'une richesse de verrière, utilisés par les Cornouaillais, contribuèrent à la renommée des services de Quimper. Les ouvriers se succédaient de père en fils dans les fabriques et ces familles innovaient lentement, sagement.



Corps de fontaine, époque Caussy, 1749-1770. Collection Musée de la Faïence Quimper.

Un usage charmant voulait que le faïencier invité à une noce paysanne apportât en cadeau, aux mariés, un chef-d'œuvre. Quelques-unes de ces pièces ont été conservées par M. Henriot, le directeur de l'une des faïenceries modernes. Libre de toute influence commerciale, le décorateur s'appliquait à composer, suivant ses idées personnelles, un plat qui devint son titre de gloire. Ces faïences, depuis cent ans, réfléchissent les préoccupations de l'époque. La tradition est déjà rompue et, dans ces essais, les plus diverses influences, Chine, Japon, Angleterre, Révolution, Restauration, sentimentalité coloniale à la Paul et Virginie, s'affirment avec naïveté. Beaucoup d'habileté manuelle et un certain goût sauvent ces productions hors série.

Sous le second empire, un ouvrier décorateur, grand lecteur du « Magasin Pittoresque », un illustré d'une influence étonnante à cette époque, s'émerveilla devant les gravures sur bois représentant sans vérité des paysans bretons du Léon ou de la Cornouaille. Notre artisan copia ces images et les reproduisit à satiété. Ce malheureux ne se doutait pas du succès funeste et extraordinaire qui allait accueillir sa tentative. Tout l'art breton allait être infecté de bonshommes d'opérette aux costumes fantaisistes comme ceux qui habillent les figurants du « Pardon de Ploërmel », ce pardon qui n'a jamais existé que sur la scène. Affirmons-le, jamais l'art breton ne reproduisit de personnages. A la renaissance quelques masques de seigneurs furent tout au plus sculptés avec sobriété sur des coffres et des bahuts. Tandis, qu'aujourd'hui, notre pauvre art ne semble armoricain que lorsque le bois, la faïence, la broderie sont surchargés de petits paysans en habits théâtraux, caricatures des véritables vêtements portés par les cultivateurs. Les huchiers, imagiers et décorateurs des époques où l'art breton créait des œuvres savoureuses, seraient stupéfaits de cette déviation puérile qui veut que la marchandise se déguise à la « Théodore Botrel », pour sembler d'une fabrication gaëlique.



M. et Mmme Botrel Création de J. Pohier pour la manufacture Henrio Collection Musée de la Faïence Quimper.

Hélas, trois fois hélas! les faïenciers contemporains ont dépassé la limite permise. S'ils dessinent un petit bonhomme par assiette, ils décorent leurs plats, leurs soupières, leurs fontaines aux plus vastes surfaces de « scènes pittoresques de la vie bretonne » empruntées à ces peintres fournisseurs de bretonneries à l'usage des touristes. Maintenant, vous pouvez manger votre potage sur une sarabande de femmes dansant la gavotte, ou découper votre poulet sur des joueurs de boule. Préférez-vous déposer votre

rôti sur un enterrement villageois, on vous le fournira. Cherchez-vous le beurre sur votre table, il vous faudra le découvrir dans un biniou. Oui, trois fois hélas! maintenant l'esprit de la vieille Armorique se meurt et les fabricants cherchent une résurrection dans l'imitation enfantine des objets, outils ou instruments, qu'à tort ou à raison, les Parisiens considèrent comme le patrimoine celtique. Voulez-vous un encrier, il vous faudra accepter un chapeau à larges bords. Vous plait-il d'offrir une bonbonnière, il sera galant d'acquérir un sabot dont la crotte, parfaitement imitée, est peinte couleur de terre. Faut-il donc désespérer d'une renaissance? Ce n'est pas mon avis. Je viens de visiter une faïencerie et j'ai remarqué l'habileté professionnelle des mouleurs, des tourneurs et des peintres, surtout des femmes préposées à la décoration des humbles écuelles rustiques. Elles tiennent dans leur main gauche le vase de terre, qu'elles font tourner par secousses avec une si remarquable adresse, que les cercles se rejoignent mathématiquement, que les lignes brisées se raccordent et que les semis de points et les feuillages tombent à leur place avec une vitesse déconcertante.



Beurrier biniou, HR Quimper. Collection Musée de la Faïence Quimper.

Au Musée de cette fabrique j'ai pris des bols, des soupières et des fontaines anciennes d'un goût parfait et d'une chaleur de coloration séduisante, puis j'ai demandé à ces artisans

Pourriez-vous me reproduire ces modèles?

Aisément, m'ont-ils assuré.

Pourquoi ne les imitez-vous pas, et même, pourquoi ne les perfectionnez-vous point ?

Parce que les conditions de notre métier ont changé. Jadis, nous autres Quimpérois, nous détenions le monopole des faïences bretonnes et nous pouvions vendre un prix rémunérateur des pièces soignées d'un bel émail. Aujourd'hui on fabrique du faux Quimper à Desvres, à Boulogne-sur-Mer, à Angoulême, à Fives-Lille et jusqu'en Bohême. Nos concurrents nous copient et livrent aux revendeurs une vaisselle si bon marché, que, nous, les créateurs, nous devons abaisser nos prix, afin de lutter contre cette concurrence grossière qui trompe pourtant les acheteurs. Par conséquent il nous faut travailler vite et supprimer tous les agréments qui nous plaisent. Le relèvement possible de notre industrie ne sera possible qu'avec une protection efficace obligeant chaque imitateur à indiquer le nom de sa ville sur chaque pièce. Lorsque, seuls, nous pourrons inscrire: Quimper, nos prix se maintiendront et nos clients n'hésiteront pas à payer à leur valeur des produits que nous nous efforcerons de rendre égaux à ceux du passé.

Au congrès de l'Union régionaliste bretonne en 1907, M. Choleau assura qu'on pouvait délivrer à chaque fabricant : faïencier, ébéniste, brodeur etc., un label ou marque provinciale garantissant l'origine des produits.

Ajoutons à ces propos, le souhait d'une réorganisation des cours municipaux de dessin et de décoration. Chaque école des Beaux-Arts dans nos départements devrait être résolument provinciale. N'est-il pas insensé de donner l'enseignement parisien à des élèves qui sont appelés à œuvrer dans leur ville natale des matières aussi différentes que le granit, le chêne, la faïence, le tuffeau, la brique ou le bois blanc. Cette ridicule centralisation a tué la personnalité des derniers artisans, tandis qu'un enseignement décoratif approprié au climat et nourri d'exemples locaux, anciens ou contemporains, eût produit une main d'œuvre intelligente et des esprits éveillés. Quand un art ne crée plus, il meurt. Quand un art innove à faux, il est mort.

On peut conclure des faïenceries, qu'il existe encore à Quimper beaucoup de mains habiles, mais plus d'hommes de goût. Une rénovation serait pourtant possible à la condition qu'un artiste jeune et passionné pour sa province sût renouer la tradition au point où elle fut abandonnée.

Je me suis étendu sur l'histoire des faïences bretonnes, car leur aventure est commune aux autres industries artistiques de l'Armorique. L'ébénisterie suivit un chemin parallèle et plus rapidement encore s'achemina vers la laideur. D'une adresse et d'une conscience qui leur valent encore des clients nombreux par toute la France et à l'étranger, nos menuisiers savent construire des chef-d'œuvres qui ébahiraient leurs grands-pères. Ici la formule infaillible pour obtenir un vrais meuble breton, consiste à marier les fuseaux Henri II, les roues de lits-clos, les colonnes à l'italienne et les panneaux sculptés de personnages à braies celtiques et jouant du biniou, les joues gonflées à éclater. Depuis deux ans quelques ébénistes ont même introduit le « modern style » et, entre deux bâtons de guimauve ou parmi des volutes effarantes se dressent des bonnes femmes à vertugadins et à Jeannette, chaussées de sabots chinois. Ce gracieux ensemble satisferait les plus délicats : aussi la demande de ces monuments compliqués est-elle active. La preuve du succès nous est donnée par les imitations du faubourg Saint-Antoine. La salle à manger est très réclamée, mais nos « Grands Magasins » vous assureront, qu'ils vendent aussi couramment le salon armoricain, fourni, suivant le prix, de rosace de fuseaux et de gentils paysans en branle pour les « ridées ». Faut-il donc écrire que l'ébénisterie bretonne a vécu. Nous ne le croyons pas, car le nombre d'artisans villageois capables de construire une armoire de belle allure ou un buffet vaisselier d'un sobre dessin demeure plus considérable que dans aucune autre province. Morbihannais ou Finistériens ont toujours aimés les œuvres du bois.

Sous Louis XIV, tandis que les gentilshommes se ruinaient à Versailles et qu'ils étaient obligés de vendre leurs forêts, l'ivresse du beau mobilier naquit chez nos paysans. Depuis cette époque on peut trouver dans chaque canton un menuisier capable de dresser une charpente, de tailler une « carrée », d'établir un escalier à vis ou de construire une armoire originale. De simples charpentiers arrivent à copier

des meubles anciens et la beauté de leur travail étonne les ébénistes parisiens. C'est que ces artisans savent encore donner à leurs lits-clos et à leurs buffets une saveur personnelle. Leurs moulures poussées à la main gardent un frisson de vie, tandis que l'outillage mécanique produit un mobilier rectiligne, mais mort.

Dans la région de Pontivy, les menuisiers-sculpteurs continuent à œuvrer des « Agouvrô », c'est-à-dire ces mobiliers complets offerts aux nouveaux mariés qui sont décorés de guillochages, de fleurettes et de bandeaux feuillagés. L'habileté de ces villageois dépasse même celle de leurs ancêtres. Il ne leur manque qu'une tradition, qu'une discipline, que de bons modèles. A Caurel, dans les Côtes-du-Nord, un ébéniste d'origine brestoise, M. E. Monbet a fondé une école du mobilier armoricain qui s'inspire trop des « tarabiscotages » d'un style moderne déjà défunt. Nous espérons que cet atelier saura s'affranchir des influences étrangères et simplifier ses modèles. Aux environs de Vannes, c'est une surprise de trouver de simples charpentiers capables de marqueter une armoire et de la sculpter. Avant d'en terminer avec l'industrie du bois, il faudrait signaler les tourneurs installés dans les forêts de l'Argoët où ils vivent avec les sabotiers. Beaucoup de ces artisans fabriquent une vaisselle de bois d'un profil gracieux, souvent guillochée et fouillée de trèfles et d'étoiles.

... Les derniers imagiers se sont éteints il y a cinquante ans, quand les plâtreries de Saint-Sulpice ont fourni les églises de saints moulés et peinturlurés. En 1860 on trouvait encore dans les paroisses quelques prêtres artisans, ouvriers en soutanes, qui, pour subsister, sculptaient les saints locaux que les magasins des villes ne pouvaient procurer. Beaucoup d'armoires et de lits clos marqués d'un ciboire proviennent de ces mains sacerdotales. Quelques années auparavant, Charles Jacquot, l'humble desservant de Guehenno, doué d'un véritable génie, sculptait le calvaire de sa paroisse aidé de son vicaire l'abbé Laumaillé. Vivant dans sa paroisse isolée, en pleine atmosphère gothique, Charles Jacquot s'était retrouvé l'âme candide d'un statuaire du XIIIe siècle.

... Il ne faudrait pas oublier les brodeurs bretons, nombreux, intéressants et personnels. Voici dix ans, Pont-l'Abbé produisait ces gilets et ces manches brodées d'un si grand effet décoratif, que des archéologues dissertèrent sur l'origine phénicienne ou Mongole de leurs dessins, de leurs fleurs de paon reproduites sur le drap en soies rouges, jaunes ou vertes. On y trouvait même des attributs antiques comme le « Chaned ar ved », la chaîne sans fin des celtes, symbole de l'éternité.

A Elliant et dans la région de Rosporden, il existe encore des brodeurs d'une invention charmante, raffinée. Leurs combinaisons de cœurs entrelacés, de feuillages stylisés, l'infinie variété de leurs motifs floraux, coquelicots ou roses enguirlandées de fougère, l'harmonie de leurs tons cerise, or et émeraude, mériteraient de leur assurer une longue existence.

Il conviendrait encore de mentionner les maréchaux campagnards capables de forger des chenets dignes de la renaissance, d'ajourer des girouettes et de marteler des ferronneries de belle allure. S'il fallait chercher une conclusion à cet inventaire rapide des ressources bretonnes, nous dirions que, sur notre vieux sol, végètent encore des artisans adroits qu'on pourrait réveiller, mais qu'il faudrait surtout défendre contre l'imitation des produits de bazar. Les touristes sceptiques qui habitent nos bourgades pendant les mois d'été, ont, par leur sotte ironie, découragé nos villageois naïfs de leurs intérieurs antiques.

Faut-il rappeler que, récemment, un industriel breton, revêtu du noble costume de sa paroisse, s'est vu refuser l'entrée d'un hôtel de Rouen, parce qu'on le prenait pour un « paysan »!

Avec de telles mœurs, comment nos arts provinciaux pourraient-ils exister?

Charles Géniaux

[Charles Géniaux (1873-1931) est né en Bretagne. Attaché à sa région, c'est toutefois par des romans orientalistes qu'il assoit sa notoriété. L'écrivain a reçu le Grand prix du roman de l'Académie française en 1917]

Le pays Breton et le réveil breton Journal régionaliste et d'informations bretonnes 6e année – Numéro 272 7 avril 1912

Etudes économiques Jean Choleau Sur l'établissement d'un label breton

Lorsque, voila sept ans, au Congrès de St-Pol-de-Léon j'émettais l'idée de la création d'un Label¹, d'une marque servant à reconnaître entre tous, les produits de fabrication bretonne, l'Union régionaliste voulut bien accueillir le principe de cette création et s'engager à faire son possible pour que l'établissement d'une marque nationale fut légalement réalisable.

Etant donné le but poursuivi par les régionalistes bretons, l'esprit qui les anime, les résultats bienfaisants qui découleraient de cette initiative tant au point de vue industriel qu'ouvrier, nous étions obligés, de par notre mission même, à faire d'un projet encore vague, une réalité.

Tous ceux qui s'occupent, soit en leur qualité d'économistes ou de sociologues des divers modes d'activité bretonne, sont d'accord pour affirmer, après l'avoir constaté, que la petite industrie bretonne dont les manifestations si originales ont su attirer l'attention des connaisseurs, est sur le point de disparaître, du mois en partie.

Parmi nos industries, d'aucunes incapables de parvenir au fini des articles importés, par suite de leur outillage primitif, ont dû s'effacer, - d'autres sont condamnées par la mode -, - d'autres enfin, (et c'est le plus grand nombre), subissent la concurrence déloyale des maisons françaises, allemandes ou américaines qui déversent sur le marché mondial et jusqu'en Bretagne, quantité d'objets de toute nature : bijouterie, broderies, costumes, cartes postales, faïences, verreries, meubles, etc. affublés d'une étiquette bretonne. Au cours du mois de juillet 1905, visitant l'importante verrerie de Laignelet, près Fougères, son directeur me fit

part du fait suivant :

La verrerie de Laignelet avait inauguré, voila quelques années, la fabrication de vases de couleur avec décoration à la main ou au « truc ». — Elle en fabriqua, en commençant, pour environ 5 à 6 000 francs. — Quelques mois après le lancement de cet article, les commerçants français présentaient aux voyageurs de cette maison des vases faits suivant le même procédé par les verreries de Bohême. Seul un œil expert pouvait saisir la différence entre les deux articles : différence causée principalement par la finesse, la délicatesse de la verrerie bretonne contrastant avec la lourdeur, la grossièreté de la décoration bohémienne.

Cette concurrence porte doublement préjudice aux artisans. Elle paralyse l'industrie par suite du prix de vente réduit de ces articles de pacotille, - elle laisse croire aux ignorants (et ils sont souvent la très grande majorité) que le véritable style breton est celui des broderies, des faïences ou des meubles dits « bretons » fabriqués à Paris et à l'étranger.

La création et surtout la vulgarisation de notre label auraient pour résultat : d'activer la production du pays et par suite de favoriser les fabricants et les ouvriers dont les œuvres seraient recherchées et reconnues plus facilement, - pour résultat aussi de conserver aux articles locaux un bon renom qu'ils sont en train de perdre.

Il n'existe jusqu'à présent que le *label ouvrier ou marque syndicale*. C'est une vignette délivrée par un syndicat ouvrier à un patron. — « Elle atteste que les travailleurs occupés par celui-ci sont syndiqués et rétribués par conséquent suivant les prestations du tarif reconnu par l'organisation concédant le *label*. »

Lorsque cette vignette est apposée sur un produit fabriqué : au bas des journaux, sur les vêtements, les chaussures, etc., elle est dénommée label industriel. Quand elle est affichée dans les boutiques, chez les coiffeurs, les restaurateurs, etc., elle est appelée label commercial. Par extension, elle sert à reconnaître les syndicats adhérents à la « confédération générale du travail » et a un nom, dans ce cas, label confédéral. (Cf. D. Sieurin : le Label ou marque syndicale dans le

« Mouvement socialiste » mai 1905, ns des 1er et 15). Ce fut aux Etats-Unis, à San Francisco, que le label apparut pour la première fois vers 1877-1878. Il fut lancé par les ouvriers cigariers américains concurrencés dans leur travail par les Chinois dont la main d'œuvre se paie un prix dérisoire. Actuellement cette marque syndicale est répandue aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre. On en parle en France vers 1883 et depuis ce temps le label est l'objet de nombreuses discutions aux Congrès annuels de la *Confédération générale du travail et de la Fédération du livre*.

Ces deux organisations ont décidé la création d'une vignette unique qui serait adoptée par tous les syndicats adhérents en remplacement des labels distincts de ces deux groupements.

La principe même d'un label breton étant hors de discussion, il faudrait savoir si la loi accorderait à la marque créée par les régionalistes la protection qu'elle accorde aux marques de fabrique et de commerce.

D'après la loi du 23 juin 1857, sont considérés comme marque de fabrique et de commerce les noms sous une forme distinctive, les dénominations, emblèmes, empreintes, timbres, vignettes, reliefs, lettres, chiffres, enveloppes et tous autres signes servant à distinguer les produits d'une fabrique ou les objets d'un commerce.



Or, dans l'état actuel de la législation, la marque syndicale de la Confédération du travail, la marque qu'adopterait [sic] la Fédération régionaliste peuvent être prises par des personnes étrangères à ces organisations : aucune loi ne les protège et ne leur assure, d'après M. Sieurin et les syndicalistes de la C.G.T., la propriété exclusive de ces marques. Pour y remédier, la proposition de loi suivante, dont l'article 1er a été adopté par la commission législative du commerce et de l'industrie, a été déposée sur le bureau de la Chambre des députés, le 30 mai 1904.

Article 1. — Les lois relatives aux marques de fabrique et de commerce sont applicables aux marques collectives adoptées par les syndicats, unions de syndicats ou groupements quelconques d'agriculteurs, commerçants, industriels, ouvriers ou employés, à la condition que ces associations justifient de leur existence légale.

Art. 2. — Un règlement d'administration publique déterminera les conditions auxquelles la même protection pourra être accordée aux marques municipales, communales, cantonales, départementales, régionales, nationales.

De l'exposé des motifs, nous extrayons les lignes suivantes : « L'évolution moderne qui entraîne toutes les forces de la production dans l'orbite des groupements corporatifs et fédératifs rend cette protection de plus en plus nécessaire. » « ... Il n'est pas certain que les tribunaux français protégeraient, le cas échéant, la propriété de la marque adoptée collectivement par les agriculteurs d'une région ou par des ouvriers syndiqués... »

« ... La protection des marques syndicales peut être assurée définitivement et immédiatement sans le moindre inconvénient et avec de nombreux avantages... » « ... L'association créative d'une marque serait naturellement libre de la céder à titre gratuit ou à titre onéreux à telle catégorie de personnes ou d'associations qu'il leur conviendrait. Une fois la marque connue et appréciée, tous ceux qui seraient autorisés à l'employer en profiteraient, ceux qui n'auraient pas le droit de s'en servir se trouveraient dans la même situation qu'avant l'adoption de la marque et ne seraient à aucun point de vue fondés à se plaindre... »²

Par la commission commerciale et industrielle de sa section d'Economie politique la Fédération régionaliste de Bretagne est précisément un groupement d'agriculteurs, de commerçants, de fabricants, d'ouvriers et d'employés... de plus, c'est un groupement régional. Par conséquent, la proposition de loi dont nous avons cité les deux articles s'appliquerait à la marque collective que pourrait créer par la suite la Fédération.

Il est donc de notre devoir, disais-je au Congrès de St-Pol (1905) de souhaiter le vote de cette proposition de loi, dans l'intérêt des groupements industriels, commerciaux, ouvriers, agricoles de Bretagne, dans l'intérêt par conséquent de l'activité bretonne dont nous avons pour mission de hâter le développement.

Dans ce but, l'Union Régionaliste bretonne émettait en 1905 les deux vœux suivants :

1° Vœu en faveur de l'extension aux marques des groupements économiques régionaux de la protection accordée par la loi du 23 juin 1857 aux marques de fabrique et de commerce.

2° Vœu demandant au bureau de l'U.R.B. d'insister près de nos représentants aux Chambres françaises pour qu'ils hâtent par leur concours le vote de la proposition de loi du 30 mai 1904...

Dans son étude sur la « *Propriété industrielle, littéraire et artistique au point de vue administratif*³ » extraite du « Répertoire de Droit administratif »M. Georges Maillard, avocat à la Cour d'appel, établit nettement le droit pour une société, union de commerçants ou industriels de posséder une marque distincte protégée par la loi.

Il écrit : « Une marque peut faire l'objet d'une co-propriété (V. Ponillet n° 84) ; plusieurs fabricants peuvent s'entendre pour user, en commun, d'une même marque (Paris, 13 juillet 1883 (D. 84.2.151) par exemple, pour désigner des garanties communes de probité, de contrôle, de fabrication ou de provenance, et ils pourraient poursuivre les usurpations, soit indépendamment, soit conjointement. »4

1 Notre projet de création d'un label breton fut bien accueilli des théoriciens du régionalisme et des producteurs. Consultez à ce sujet :

Charles Brun : Courrier de Bayonne, Censeur politique et littéraire (16 novembre 1907).

Maurice Facy: L'art breton dans « Pays Breton » du 28 janvier 1912.

- J. Henriot, manufacturier : De la protection des faïences bretonnes ou faïences de Quimper Quimper Kerangal 1908.
- 2 N'est-ce pas ainsi qu'agissent de vastes associations telles que le « Touring-Club » ? Autant que cette puissante

société, la Fédération régionaliste de Bretagne a le droit de créer une marque quelle pourra par la suite céder aux producteurs et à telle catégorie de commerçants...

3 Librairie administrative Paul Dupont, 144, rue Montmartre, Paris.

4 Garantie commune de probité, de contrôle, de fabrication ou de provenance ?

Ne voila-t-il pas exactement la définition même de notre label ? — Nous l'apposerons sur les articles fabriqués en Bretagne, de provenance bretonne par conséquent et cela sous le contrôle de délégués choisis partie dans la Section des Beaux-Arts et notre Commission commerciale aura pour but de propager notre marque, d'en surveiller l'emploi et de réprimer les abus possibles.

Le pays Breton et le réveil breton Journal régionaliste et d'informations bretonnes 6e année – Numéro 273 14 avril 1912

Etudes économiques Jean Choleau Sur l'établissement d'un label breton (Suite)

Nous disions précédemment que la loi ne protégerait pas, le cas échéant, la marque ou le label de la Confédération générale du Travail ou de la Fédération du Livre, et ajoutons-nous de la Fédération Régionaliste de Bretagne.

Il y a là confusion.

Le projet de M. Vigouroux, déposé à la Chambre, le 30 mai 1904, a bien pour but d'appliquer la législation des marques de fabrique et de commerce, aux « marques collectives adoptées par les syndicats ou groupements quelconques d'agriculteurs, commerçants, industriels, ouvriers ou employés, à la condition que ces associations justifient de l'existence légale. » - « Ce projet assurerait (v. Maillard note p. 112) la protection des étiquettes adoptées par les syndicats ouvriers qui n'en permettent l'usage qu'aux fabricants adoptant le règlement du syndicat. »

La Confédération générale du Travail, la Fédération du livre et les divers syndicats ouvriers ou patronaux tombent sous le coup de la loi du 21 mars 1884 qui dit que le syndicat est l'union de personnes exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions communes concourant à l'établissement de produits déterminés.

La Fédération régionaliste de Bretagne, elle, se réclame de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

Or, la marque peut appartenir, dit G. Maillard, à une société civile ou commerciale (v. Pouillet n. 86 et suiv.), à une association régulièrement déclarée dans les termes des articles 2 et 6 de la loi des 1 er – 2 juillet 1901.

Par conséquent rien ne s'oppose à la création du label breton.

Comment devons nous établir ce label?

Il nous faut concéder ce label à tous les fabricants ou commerçants bretons qui s'engageront :

1° A ne l'apposer que sur des produits de fabrication bretonne.

2° A verser chaque année à la F.R.B. une redevance minime, dont le chiffre sera fixé ultérieurement.

Un règlement élaboré par une commission déterminera des pénalités (suppression de l'autorisation du label, etc.), causées par l'emploi du label dans des cas non justifiés.

Cette réglementation devra être très sévère.

Le label sera apposé « par l'imprimeur sur ses imprimés : livres, journaux, affiches; le chapelier sur les coiffes de chapeaux ; le tailleur à l'envers des cols ; le cordonnier sur les chaussures ; le chaudronnier sur les chaudrons ; le tonnelier sur les barils, le boulanger sur les pains ; le carrossier sur les voitures ; le fabricant de conserves sur les boites ; le peintre sur les enseignes et les boiseries des magasins ; le blanchisseur sur le carnet de blanchissage ; le bourrelier sur les attelages; le coiffeur l'afficherait dans sa boutique; les métiers du bâtiment pourraient le graver à la pierre angulaire de la construction. » Et nous pouvons ajouter « le potier l'apposerait sur les faïences, le verrier sur ses carafes, l'éditeur de cartes postales sur ses cartes, le sculpteur sur les meubles, le sabotier sur les sabots. Les employés des magasins et les voyageurs de commerce arboreraient à la boutonnière la marque bretonne, comme aux Etats-Unis. » Si, par exemple, les produits de la verrerie de Laignelet étaient revêtus du label breton, dans lequel une place serait réservée pour y inscrire le nom du fabricant, au lieu de porter comme actuellement, la simple signature, chupin, il serait beaucoup plus facile de reconnaître les imitations de Bohème ou d'ailleurs. - Cette remarque s'applique aussi bien aux fameuses faïences de Quimper.

Supposons un instant que la fabrique de Laignelet adopte le label breton. Cette verrerie ayant un rendement moyen journalier de 36.000 pièces, cela ferait chaque jour 36.000 articles expédiés dans toutes les parties de la France et même d'Europe, 36000 marques qui répandraient par le monde, d'abord, le nom de l'industriel, ensuite la supériorité de la verrerie bretonne.

D'un autre côté, les 300 ouvriers de cette usine, familiarisés avec cette marque, exigeraient, eux aussi, des produits frappés du label.

A ceux qui douteraient de l'efficacité du label, je pourrais citer ce fait que, au concours de l'année 1904, le label des tailleurs a été apposé aux Etats-Unis et au Canada sur trente cinq millions d'habits.

Mais il y aurait à craindre que les fabricants ou commercants dépositaires du label ne s'en servent, eux aussi, tout comme les contrefacteurs, d'une façon déloyale en l'apposant sur des articles achetés par eux à l'étranger et revendus ensuite avec la marque bretonne comme produit du pays. Nos meilleurs auxiliaires, dans ce cas, seraient, en dehors d'un conseil de surveillance formé de membre de la F.R.B., les ouvriers et employés bretons eux-mêmes. Il faudrait leur faire comprendre que leur intérêt leur commande de surveiller l'emploi du label, puisque ce sont eux qui, avec les patrons et les commerçants, mais eux surtout, qui bénéficieraient d'un surcroît d'activité d'où résulterait forcément une augmentation de salaire. Ils auraient donc tout avantage à signaler à la F.R.B. les industriels peu scrupuleux (il en existe, même en Bretagne), se servant indûment du label concédé.

Notre action près des industriels et des ouvriers aurait comme conséquence une action parallèle près des consommateurs, parce que après avoir établi le label, après l'avoir fait adopter par les fabricants et commerçants, il faudrait apprendre aux consommateurs bretons le pourquoi de ce label, son but ; le rendre populaire non seulement en Bretagne, mais encore en France, dans les pays celtiques, et, si possible, dans les pays étrangers ayant des relations suivies avec le commerce breton.

Les consommateurs bretons qui ont tendance à tout faire venir de Paris et des Grands Magasins, imitent en cela l'exemple donné chaque jour par les fonctionnaires civils et militaires, seraient invités par la voie des journaux, par affiches, à l'aide de petits papillons apposés dans les lieux publics, à donner leur argent de préférence à des compatriotes.

Voici ce que nous lisons sur les affiches-labels des cordonniers américains :

« Portez des chaussures de la marque de l'Union » - « Vos marchands donner ce que vous leur demandez » - « Tout unioniste doit insister près des marchands, dans l'intérêt de l'Union des travailleurs de la chaussure. »

« Pas de chaussures sans l'empreinte de l'Union. »

« Voyez vos marchands et n'acceptez pas d'excuses, etc. » A l'aide de journaux, on informe le public « qu'en achetant des objets bon marché, il va très souvent contre son intérêt et parfois même contre sa santé ; qu'afin de l'attirer par des prix réduits et écouler sa marchandise l'industriel n'hésite jamais à employer des matières premières de qualité inférieure et à réduire les prix de façon payés à ses ouvriers ; que par conséquent ceux-ci, forcés de produire plus vite pour gagner le même salaire, font du mauvais travail.



On fait remarquer au consommateur qu'il en a toujours pour son argent, que les objets achetés à bas prix lui feront beaucoup moins d'usage que ceux payés plus chers, auparavant, mais qui étaient plus solides et mieux soignés. »

On leur dira qu'en achetant des articles marqués du label, ils auront la certitude de favoriser l'industrie bretonne, d'aider dans la mesure du possible les fabricants et ouvriers de leur pays, d'accroître ainsi la richesse de ce pays : leur propre richesse, parce que cet argent dépensé chez eux leur fera retour un jour sous une forme quelconque. On leur fera comprendre qu'en achetant chez un commerçant possédant le label commercial, ils auront la certitude de favoriser un compatriote conscient lui aussi de travailler au développement de l'activité bretonne.

* *

Dans la première partie de cette brochure, nous avons tenté de montrer combien sont intimement liés les intérêts du commerce et de l'industrie de toute la Bretagne. Combien la mise en pratique de la méthode régionaliste peut avoir d'excellents résultats quant à la prospérité et à l'accroissement de la richesse de tout un pays.

Puis dans une seconde partie, par un exemple de ce que pourraient les producteurs groupés par la protection et la vulgarisation de leurs produits, nous avons esquissé un projet vieux déjà de plus de sept années.

Notre propagande régionaliste dans les milieux de production n'a pas eu jusque là de grands résultats, et c'est bien pour cette raison que le label breton est encore à l'état de projet.

Le régionalisme économique théorique ne date guère que de 1906-1907 – en Bretagne – et jusqu'ici on n'a pas jugé que les producteurs, les industriels, les commerçants acquis aux méthodes que nous vulgarisons étaient capables de travailler efficacement, par eux-mêmes, pour eux-mêmes.

Il appartient à la Commission commerciale et industrielle de la Fédération régionaliste de Bretagne de faire du régionalisme économique et pratique.

Nombreux déjà sont les producteurs, les commerçants qui le comprennent; plus nombreux encore ils le seront le jour où nous leur exposerons les résultats acquis.

Jean Choleau Fabricant

Vice-président de la Fédération régionaliste de Bretagne.

[Jean Choleau (1879-1965) s'est illustré dans l'étude de différents thèmes liés à l'économie, en liaison étroite avec la Bretagne. Tisserand à Vitré, il a été conservateur du musée de cette ville. Membre actif de l'Union régionaliste bretonne, il est de ceux qui s'en éloignent en 1911, notamment avec François Vallée ou Jules Henriot, pour créer la Fédération régionaliste bretonne]

Terres sacrèes

Présentation de l'ouvrage d'Antoine Maigné au Musée de la Faïence

Il fallait une date symbolique afin de présenter un nouvelle ouvrage sur les vierges et saints en faïence de Quimper. Sur proposition de Bernard Verlingue, Antoine Maigné a donc organisé à la fois une présentation à la presse et une séance de dédicaces de son tout nouveau livre au Musée de la Faïence, le vendredi 10 avril... Vendredi saint!

Plusieurs occasions de se réjouir pour les nombreux collectionneurs et artistes venus au rendez-vous. D'une part, ne boudons pas notre plaisir, le Musée était exceptionnellement ouvert, laissant de nouveau admirer ses collections ; d'autre part les amateurs de céramique quimpéroise attendaient avec impatience de découvrir cet ouvrage qui traite, de manière exhaustive, d'un thème déjà abordé par le regretté Laurent Cahn en 1990 dans un livre depuis longtemps épuisé.

Le public était au rendez-vous et de nombreux collectionneurs avaient fait le déplacement. Plusieurs artistes mentionnés dans l'ouvrage étaient également venus (Patrice Cudennec, Isabelle Delecourt, Maurice Fouillen, Daniel Girault, Philippe Lalys, Marjatta et Jean-Claude Taburet...). L'ouvrage d'Antoine Maigné n'a certainement pas déçu les amateurs. Edité par Gilles Kervella aux éditions de la Reinette, il ouvre une porte sur un univers extrêmement particulier. La mise en page, rigoureuse, illustre l'intérêt du propos. Plusieurs niveaux de lectures pourront être envisagés. Les puristes remarqueront d'abord la somme de travail, les indications précises sur des variantes, la richesse iconographique. Les simples amateurs y verront une fabuleuse illustration d'une thématique et de l'évolution de son traitement à travers les âges et les styles. D'utiles précisions hagiographiques apportent une ouverture sur l'imaginaire religieux breton.

Antoine Maigné dédicacera également son livre « Terres sacrées » à la librairie Dialogues de Brest le 13 mai prochain à partir de 18h00.



M. et Mme Constanty en compagnie d'Antoine Maigné



Jean-Yves Verlingue en compagnie de Maurice Fouillen.



Patrice Cudennec, Antoine Maigné (de dos), Olivier Lapicque et Marie Maigné.

En cette année, la première faïencerie de Locmaria a déjà démarré il y a 25 ans, sous l'impulsion de Pierre Bousquet, maître faïencier provençal.

Il est vrai que, sans son père Jean-Baptiste qui s'est installé, sans doute fin 1699, dans ce bourg situé à une demi-lieue de Quimper, rien ne serait arrivé. Celui-ci fabrique alors de la poterie ou des pipes en terre dans un petit four. Son fils aîné le rejoint parfois en Bretagne et effectue nécessairement quelques essais de faïence avant de s'installer définitivement sur les rives de l'Odet en 1707. On ne saura donc probablement jamais quand la première faïence sort effectivement du modeste four paternel mais, en juillet 1708, Pierre achète une maison avec verger et jardin dans l'enclos du Stivel et y installe son premier four à faïence pour une production en série.

L'entreprise se développe rapidement. Pierre acquiert une autre maison en 1719, puis une autre trois ans plus tard, puis une quatrième....

Un quart de siècle s'est donc écoulé. Louis La Rosse est employé chez Pierre Bousquet.

Ce dernier a maintenant 60 ans. La faïencerie est prospère et emploie entre quarante et cinquante salariés, dont environ une moitié de journa-

liers. Trois fours à gril tournent à plein pour concurrencer principalement les productions de Rouen et de Hollande. La période est calme, favorable au développement économique et donc à la faïence. Pierre dirige avec son gendre Pierre Bellevaux qui a épousé il y a deux ans sa fille aînée Marie Jeanne et, après la douleur d'un premier enfant mortné, le petit Jean-Baptiste vient de naître en janvier. Toute la famille loge en pension chez Pierre.

Quant à Louis La Rosse11 Recherches généalogiques de Christian De la Hubaudière.[, il est le fils de Guillaume et de Jeanne Car, originaire de Cadin (?) dans l'évêché de Rennes. Il travaille chez Bousquet depuis une dizaine d'années au moins et on le retrouve parrain du fils de Louis Le Béchennec, un de ses collègues à la faïencerie, le 17 septembre 1724.

Il se marie à Locmaria le 3 octobre 1729 avec Marie Reine Emelin, fille de Jean et de Magdeleine Bourgeois, native du

diocèse de Spire (Speyer) en Allemagne, c'est-à-dire tout près de la Sarre et de Sarreguemines. Tous deux sont dits "habitués de cette paroisse".

Louis est un artiste et il est l'un des meilleurs, sinon le meilleur, peintre de la manufacture. Et en cette année, une commande requiert tout son talent : un grand modèle de Vierge à



Intron Varya 1733 Ros Peden, Fait par Louis La Rosse Estampée H. 480mm Galerie des statues Basilique de Sainte Anne d'Auray, inv. 3

l'Enfant qui sera baptisé Intron Varya Ros Peden (Notre-Dame de Rosporden).

Même s'il est omniprésent dans les campagnes, le breton n'est pas forcement utilisé pour les appellations et l'on inscrit plus souvent les appellations en français : Notre-Dame, Sainte Vierge, Sainte Marie. Louis possède aussi une belle écriture et il apposera à la fois le décor et l'appellation, ce qui n'est pas systématique. Quelle couleur choisir? Le bleu de cobalt, bien sûr, mais aussi du manganèse. Le jaune d'antimoine apportera une touche lumineuse aux cheveux mais aussi sur une partie du manteau de Marie qu'il rehaussera de petites hermines. Ah, si le rouge voulait bien se stabiliser à la cuisson! Maître Pierre n'a jamais réussi malgré tous ses efforts. Mais peutêtre la solution va-t-elle venir de son gendre qui a travaillé à Rouen. Làbas, ils utilisent une terre appelée « bol d'Arménie » qu'ils font venir de Venise. Les premiers essais sont concluants et Louis espère ainsi enrichir la palette à sa disposition.

Pour ce modèle de grande taille, 48 centimètres, il faudra ajouter au biscuit initial une couronne, l'avantbras de la Vierge et la main droite de l'Enfant. Ces éléments périphériques

seront collés avec de la barbotine. Mais, même si un emplacement en creux est prévu dans la main de la Vierge pour supporter le globe terrestre, ce ne sera pas le cas ici. L'avant-bras sera tourné d'un quart de tour vers la gauche et seul Jésus portera le symbole sacré.

Il convient de soigner le décor et il s'y applique, notamment pour les fleurs bleues sur le fond de manganèse du manteau. Il ne sera pas dit qu'un peintre de Locmaria est moins habile ici qu'à Nevers ou à Rouen! De toute façon, il n'y a pas que des Bretons à la manufacture et, parfois, des mouleurs ou des peintres de divers horizons viennent proposer leurs services aux propriétaires. Pierre Bellevaux était d'ailleurs peintre à Rouen et, même s'il ne peint plus que très rarement, serait-il moins inspiré en Bretagne?

Ce modèle illustre bien le savoir-faire des sculpteurs et sera sans doute fabriqué encore longtemps22 Jusque dans les années 1950 ![, se dit-il. A moi maintenant de l'habiller d'un

décor digne de lui.

Et le résultat est là ! La statuette, conservée à la Galerie des statues du Trésor de la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, est splendide et prouve qu'elle est issue de l'un des meilleurs centres faïenciers de l'époque.

Fait exceptionnel, mais preuve de la qualité du travail, Louis La Rosse signe ou est autorisé à le faire.



Intron Varya Ros Peden devient, à ce jour, la pièce en Quimper la plus ancienne datée et attribuée avec certitude, succédant à la petite niche en faïence de 1739 conservée dans les collections du Musée Départemental Breton (inventaire 54.315.1) et confirme que Locmaria est, dès cette époque, apte à fournir à ses clients aisés une faïence artistique de qualité. Elle démontre aussi la difficulté à situer chronologiquement de façon précise des pièces non signées ou non datées : tous les premiers modèles de la Grande Maison ne sont pas forcément primitifs ni ornés d'aplats uniformes pour éviter les peintres spécialisés. Gageons plutôt qu'ils sont élaborés. Pierre travaille et vend d'abord à Marseille : il faut de la qualité et on ne s'expatrie pas si l'on n'est pas sûr de sa technique et prêt à affronter la concurrence.

Ce modèle, d'une exceptionnelle longévité, illustre également le réel trésor que constituent les sculptures originales pour une faïencerie, œuvres d'artistes internes ou de passage. Ainsi, elles seront restaurées ou modifiées plutôt que détruites en cas de dommage. Ultérieurement, sur ce modèle, le socle évolue pour présenter, sans doute dès la fin du XVIIIe siècle, une forme octogonale à terrasses. Le bras gauche de l'Enfant est, lui, modifié au XXe siècle. Notons, enfin, une taille qui passe de 47-48 cm à 42 cm. Fruit de surmoulages successifs ou, cette fois, d'une nouvelle sculpture inspirée de l'ancienne ?

D'un autre côté, le décor s'appauvrit plutôt au fil du temps, présentant souvent des aplats de couleur bleue ou verte pour finir, au siècle dernier, dans un camaïeu de bleu assez répétitif.



ND de la Gardes P Sans marque de fabrique Fin du XVIIIe siècle Estampée H. 475mm Galerie des statues Basilique de Sainte Anne d'Auray, inv. 34

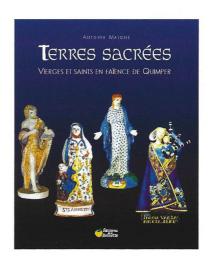


ND du Rosaire HR Quimper XX* siècle, avant 1922 Estampée H. 420mm Collection Musée de la Faïence de Quimper, inv. 2008-1-00156

Autre intérêt, cette statuette illustre et confirme les échanges de modèles ou de moules qui sont intervenus dans l'histoire des faïenceries. D'origine HB, elle s'est « retrouvée » chez Henriot, sans doute dès la fin du XIXe siècle, en dehors de la filiation « classique » qui l'aurait voulue issue d'Eloury-Porquier puis rachetée seulement en 1913 par Jules Henriot.

Louis la Rosse décède en 1748, juste avant la naissance de son dernier enfant.

Antoine Maigné terres-sacrees@orange.fr



¹ Recherches généalogiques de Christian De la Hubaudière

² Jusque dans les années 1950!

ACTUALITES

Depuis notre dernier bulletin de cet été, comme beaucoup de personnes le savent ou le devinent, le devenir de la faïence de Quimper s'assombrit...

En effet, malgré un été 2008 avec des ventes aux enchères d'une grande richesse, que ce soit par le nombre des pièces présentées ou par leur qualité, la crise porte un grand coup au marché de la faïence de Quimper, faïence qui est parmi la plus collectionnée et connue dans le monde. Même si certaines pièces, en particulier celles d'artistes et Porquier-Beau, ont attiré beaucoup d'attention lors des ventes de fin d'année, la production de la faïence à Quimper semble menacée; HB-Henriot a depuis plusieurs mois quelques problèmes... Comme je le dis souvent « les faïences contemporaines sont les antiquités de demain », nous ne devons donc pas dénigrer les productions actuelles au profit des pièces anciennes. Il ne faut pas non plus oublier que HB-Henriot est une des dernières et la plus ancienne faïencerie encore en activité (depuis 1699) et qu'elle continue à produire ses pièces entièrement à la main de A à Z, ce qui est rare dans un monde où tout est automatisé! N'hésitez pas à soutenir, à votre manière, les faïenceries HB-Henriot (et la Faïencerie d'Art Breton) si vous ne souhaitez pas voir disparaître prochainement un des produits les plus emblématiques de la Bretagne et une part de notre culture régionale voire nationale!

Comme à chaque fin d'année, les salles des ventes de Quimper, Brest et Morlaix ont présenté leur vente dédiée à la faïence de Quimper... Malgré une conjoncture difficile, les objets rares et de qualité trouvent toujours acquéreurs. Il n'est pas rare de relever des records de prix même si certains objets voient leurs côtes fluctuer à la baisse comme à la hausse d'année en année sans réelle raison.

L'Etude Guerpillon de Quimper a été la première, en novembre, à présenter des faïences de Quimper. La plupart des pièces d'artistes ont trouvé preneurs comme : la femme du Cap (350 €), une jeune bigoudène au doigt dans sa bouche (470 €) ainsi q'une tête de bigoudène (710 €) par Emile Just Bachelet; un rarissime et grand groupe de 70 cm de Bel Delecourt, les trois grâces, composé de 3 sujets en terre chamottée destiné à la décoration du cinéma Le Cornouaille - Quimper (10610 €), une bouteille en forme de marin par Georges Géo-Fourrier (2950 €), une bigoudène en prière par Alexander Goudie à la FAB (645 €), 3 assiettes du Service la Mer par Mathurin Méheut (de 280 à 385 €), une Normande au parapluie et à la cruche par Louis-Henri Nicot (450 €), une Notre-Dame des Flots par Georges Renaud (1650 €), la ramasseuse de fraises par Berthe Savigny (1120 €), une plaque en terre modelée représentant une vierge à l'enfant de Robert Paulo Villard (470 €), plusieurs secouettes de toutes époques et manufactures (de 235 € à 1290 €) et, chez Keraluc : une coupe de René Quéré à décor de port de pêche (210 €).

Pour ce qui est des productions Porquier-Beau : un plat à décor de la sortie d'église de Kerfeunteun (scène 135, 4240 €), un second à décor du bal à Bannalec (scène 122 – 4720 €),

un plat aux buveurs de Quimerch (scène 110, 1650 \in), une paire de vases à décor de l'entrée en danse et de la fileuse de Penhars (scènes 170 et 173, 1290 \in), une coupe aux mariés de Kerlouan (scène 48, 590 \in) et une deuxième à décor de la fileuse de Penhars (scène 173, 765 \in).

L'Etude Oriot & Dupont de Morlaix a présenté dans sa vente mixte (tableaux, mobilier et objets) de belles faïences de Quimper : 2 assiettes HR Quimper à décor des scènes bretonnes dans le goût des productions PB (295 € pièce), une paire d'assiettes PB Quimper reprenant des scènes PB: ménétriers de Gourin et blanchisseuse de Kergoat (585 €), une belle série de vases Odetta dont un à décor d'oves 510-1233 (465 €), un vase 282-1486 (585 €), des danseurs de Pont-Aven par Robert Micheau-Vernez (3 danseurs 700€ et couple 470 €), un groupe de trois marins (995 €), une paire de serre-livres aux marins (410 €), un plat à décor de bigoudène servant le café (490 €) de J.E. Sévellec, la Paimpolaise de Lenoir (880 €), un buste de jeune fille de Plougastel par Lionel Floch (375 €), une coupe PB à décor du conte de la grand-mère (scène 112, 935 €) et une assiette PB aux dahlias roses (scène 57, 705 €). Chez Keraluc : une coupe de René Quéré à décor de port de pêche (210 €) et une assiette rare de Jean-Claude Taburet de 1950 à décor d'une tête de Bretonne, chèvre et bouc (330 €).

L'Etude Thierry-Lannon a présenté un ensemble assez complet de productions d'artistes avec, parmi elles, le plus bel ensemble réalisé à Quimper : le célèbre Service à la galette de Mathurin Méheut (quasi complet, 11 assiettes, 2550 €), une assiette du service de Louis Garin (152 €), un grand plat à décor de scène galante chez HB (2340 €), une paire de vases à décor de coquillages stylisés en grès Odetta 1029 (1285 €), un vase Odetta 340-1066 à décor d'une femme à la cruche (1055 €), trois versions du bébé avec les bras sur les côtés de Berthe Savigny (en grès 725 €, en faïence blanche 350 € et en faïence polychrome 400 €), la ramasseuse de pommes de terre de Jules Charles Le Bozec (560 €, restaurée), la femme et fillette de Plougastel par Robert Micheau-Vernez (1460 €), la femme assise de Ploaré par Emile Armel-Beaufils (2340 €), un couple de Vannetais en 2 groupes par Georges Robin (700 €), une bouteille en forme de marin par Georges Géo-Fourrier (1055 €), la fillette au chien par Giot en grès (1870 €) et plusieurs faïences de Yvonne Jean-Haffen : la ramasseuse de fraises (1075 €) et un serre-livres (vendu en 2 parties) avec homme et enfants et couple et enfants (610 € et 585 €). Notons aussi une rare pièce de Louis Henri Nicot, en bronze : la femme à la quenouille (8425 €).

Du côté des faïences Porquier-Beau : une assiette au rare décor de salamandre ou lézard a été très convoitée (scène $25 - 5265 \ \mbox{\colored}$), une assiette au Diable trompé de la série des Légendes Bretonnes ($820 \ \mbox{\colored}$) et une jardinière avec des anses dragons à décor du bal à Bannalec ($2105 \ \mbox{\colored}$).

Nota : les prix sont donnés à titre indicatif et frais de vente inclus.

FAB

La Faïencerie d'Art Breton va prochainement éditer une nouvelle statuette religieuse de Patrice Cudennec. Disponible à compter de l'été prochain, Cette Sainte Anne fera l'objet de plusieurs éditions. Une édition « luxe » / version polychrome, rehaussée d'or, avec signature de la main même de l'artiste, éditée à trente exemplaires (numérotation en chiffres romains), sera disponible en priorité sur réservation auprès du Musée de la Faïence. En parallèle, deux éditions polychromes de 200 exemplaires chacune seront proposées. Une version monochrome blanche verra également le jour (série illimitée).



HB-Henriot

Le 10 janvier 2009, La Poste a dévoilé dans le hall de la faïencerie HB-Henriot, en avant première, le carnet de 12 timbres sur Les Métiers d'Art, l'un d'entre eux représente un plat à la corne fleurie réalisé par Caussy à Quimper au XVIIIe siècle et conservé au Musée national de la Céramique à Sèvres. Pour commémorer cette sortie, HB-Henriot a réalisé pour l'occasion une carte spéciale qui a été oblitérée 1er jour et a aussi créé pour la première fois un timbre en faïence (collection Mail Art) édité à 100 exemplaires. De nombreuses personnes sont venues pour la mise en vente de ce timbre... Rappelons qu'il s'agit du deuxième timbre consacré à la Faïence de Quimper, le premier sorti en 1990 reproduisait un plat HR Quimper à la célèbre Bretonne (en partenariat avec la Croix Rouge).





Marie-Noëlle Baroni

En ce début d'année, Marie-Noëlle Baroni a dévoilé ses nouvelles créations : dans la continuité de la série des femmes en costume, elle a réalisé 3 nouveaux modèles (disponibles en émail blanc, « grès » et polychrome) : une Lorientaise (H 13,5 cm), une Paludière (H 15,5 cm) et une Penn Sardin (H 13 cm) ; ainsi qu'un grand groupe Les enfants (H 25,5 cm) (disponible en tirage limité à 100 exemplaires en version polychrome mais aussi en émail blanc et grès).

Si ces pièces vous intéressent, vous pouvez contacter l'artiste au 06.73.21.19.96 ou par mail : marino.baroni@orange.fr ou consulter son site : www.faienceriemnb.com





N et K Atelier création

Deux anciennes décoratrices de HB-Henriot : Nathalie Buresi et Karima Karpierz ont créé leur atelier / magasin en septembre 2008. Elles proposent toutes sortes d'objets, décorés à la main ou sérigraphiés. Les gammes Marine et Jeunesse tiennent une large place dans leur production. Elles proposent aussi des stages pour enfants et adultes. Vous pouvez découvrir leurs créations au 11, rue Malakoff à Concarneau. Tél. 02 98 97 31 72.

Ouvrages

Un des objets les plus répandus en Bretagne depuis des siècles est celui représentant la Vierge, un des premiers ouvrages consacrés à la faïence de Quimper a été le livre de Laurent Cahn sur les Vierges et Saints en faïence de Ouimper, édité en 1990.

Antoine Maigné, collectionneur de Vierges et Saints en Quimper mais aussi auteur d'articles dans le bulletin de l'Association, a réalisé un livre très complet qui sera sans doute la référence sur le sujet avec des pièces datant de 1733 à 2008 et reprenant la quasi-totalité de la production quimpéroise recensée à ce jour.

Le Musée de la Faïence à organiser, à cette occasion, une journée de dédicaces / vente le vendredi 10 avril 2009 de 11h à 14h.

Expositions

Comme chaque année, les artistes bretons seront à l'honneur : le Musée du Faouēt proposera de découvrir cet été une rétrospective sur l'œuvre de Robert Micheau-Vernez (voir article dans ce bulletin) et Georges Géo-Fourrier fera également cet été encore l'objet d'une nouvelle exposition à Saint-Briac.

Une très belle exposition au Musée Départemental Breton, qui malheureusement vient de se terminer, a rendu hommage aux travaux de Marjatta et Jean-Claude Taburet, seuls artistes qui depuis les années 50 n'ont pas cessé de créer de nouveaux décors et modèles.

Yannick CLAPIER



Jean Coroller le 21 juillet 2007.

Le 27 mars 2009 Jean Coroller nous a quitté.

Président fondateur de l'Association des Amis du Musée de la Faïence, il avait 88 ans.

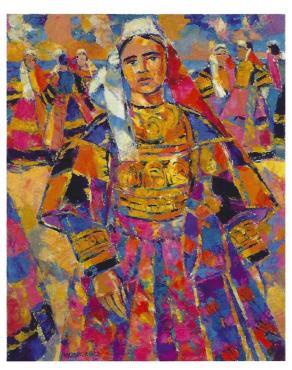
Greffier du Tribunal de commerce de Quimper, sa vie professionnelle particulièrement prenante, ne l'a pas empêché de s'investir d'une façon très active dans le milieu associatif. Il fut président du Comité des fêtes, puis du Festival de Cornouaille de 1974 à 1993. Lors du dépôt de bilan des Faïenceries de Quimper, en 1983, il mit, comme de coutume, toutes ses compétences professionnelle au service d'un redémarrage rapide de l'entreprise.

Homme d'une grande culture, Jean était toujours prêt à rendre service, à ouvrir les portes, comme il nous l'a prouvé à de nombreuses occasions. Sous son impulsion votre association a vu le jour en 1993. L'année suivante, grâce à ses conseils éclairés, nous avons pu éditer le premier catalogue d'exposition de la vie du Musée, « Quimper à l'Exposition coloniale ».

Sa convivialité et sa gentillesse, ainsi que celle de son épouse à qui nous transmettons notre soutien amical, n'ont certainement pas échappé à tous nos amis qui fréquentent assidûment les Assemblées générales de l'association. Jean, nous ne t'oublierons pas.

BJV et les membres du bureau de l'Association

RÉTROSPECTIVE ROBERT MICHEAU-VERNEZ AU MUSÉE DU FAOUËT ET EXPOSITION AU PORT-MUSÉE DE DOUARNENEZ EN 2009



L'artiste Robert Micheau-Vernez nous a quitté il y a 20 ans, à 82 ans. Le Musée de la Faïence lui a consacré une rétrospective de ses quelques 140 œuvres en céramique exécutées entre 1930 et 1960 pour la faïencerie Henriot. Bernard Verlingue avait tenu à ce que soit montré un aperçu des autres facettes du travail de l'artiste, peintures, dessins, pastels, illustrations, affiches, icônes, décorations... et cette présentation avait été une grande découverte pour les visiteurs.

Après ce premier hommage par un musée privé pour ces œuvres faisant partie de notre patrimoine, Micheau-Vernez sera reconnu et mis en valeur pour la première fois par un musée public. C'est Jean-Marc Michaud, Conservateur des Musées du Morbihan, qui, découvrant l'ensemble de ses œuvres en 2008, décide le 23 octobre dernier de modifier sa programmation pour monter immédiatement une rétrospective, dès 2009, en collaboration avec l'association Robert Micheau-Vernez, créée en 2004 et présidée par le fils de l'artiste, Mikaël.

Lorsqu'en 1977, le célèbre galeriste Armand Drouant avait eu l'occasion de découvrir quelques toiles de Micheau-Vernez, il s'était exclamé mais d'où sort-il celui-là, et lui avait organisé une rétrospective de 80 toiles.

Les Conservateurs et spécialistes de l'art en Bretagne n'avaient même pas eu alors la curiosité d'en savoir un peu plus sur l'artiste. Beaucoup de ceux-ci, considérant la faïence comme un art mineur, et sachant que Micheau-Vernez avait été professeur de dessin, pensaient que l'affaire était entendue... D'ailleurs, il est absent de tous les ouvrages traitant de l'art en Bretagne, si ce n'est le catalogue du Musée de la Faïence et le récent livre de Jacqueline Duroc qui le présente dans le tome V des Peintres des côtes de Bretagne, paru en 2008, aux éditions du Chasse-Marée.

Cette rétrospective se déroulera donc au Musée du Faouët,

du 14 juin au 4 octobre 2009. Nul doute qu'elle mettra en valeur un artiste majeur en Bretagne, notamment par la modernité de son œuvre pictural. Elle permettra également de mettre en lumière ses qualités indéniables de coloriste. On vous invite à ce sujet à vous replonger dans le catalogue que nous avions édité en 2004 et où vous avez une évocation de ce qui vous attend au Musée du Faouët, où la faïence sera bien sûr également présente.

Par ailleurs, le Port-musée de Douarnenez présentera une petite exposition de « marines » du 30 mai au 27 septembre. L'association Robert Micheau-Vernez a reçu en don un très grand panneau décoratif représentant un port de pêche et se trouvant autrefois dans le hall de l'hôtel Celtic à Quimper. L'association l'avait proposé en prêt au Conservateur du Port-musée, Pascal Aumasson11 Pascal Aumasson vient de changer d'affectation et d'être nommé directeur du Musée de Bretagne à Rennes.[, qui, très intéressé, avait souhaité qu'une petite exposition de toiles à caractère maritime entoure ce panneau décoratif avant de l'inclure dans le Musée, ce qui sera donc fait.

Le Musée de la Faïence heureux de son initiative en 2004, se félicite également quand on reconnaît l'œuvre d'artistes pluridisciplinaires qui ont su élever et reconnaître l'art de la faïence au même titre que les autres composantes, parmi l'ensemble des œuvres de toute une vie et que l'on appelait autrefois les Beaux Arts.

Il vous invite donc à ne pas rater la rétrospective du Musée du Faouët qui sera sans doute la découverte la plus originale de l'année 2009 en Bretagne.

Pour plus amples renseignements vous pouvez consulter les sites :www.muséedufaouët.fr ou taper Jacqueline Duroc pour accéder à son site. Vous pouvez également joindre l'Association RMV sur son e.mail : micheau-vernez@wanadoo.fr

Mikaël Micheau-Vernez